

Aide-soignant



Métier

- Secteurs d'activité

L'aide soignant intervient en milieu hospitalier : en clinique ou en hôpital, et en milieu extra hospitalier : secteur médical, social ou médico-social (centres de soin, établissements destinés aux personnes âgées ou handicapées et hospitalisation à domicile)

- Diplôme reconnu

Ce diplôme est reconnu en Europe, dans les organisations humanitaires...

- Conditions de travail

Les aides-soignants exercent exclusivement comme salarié et principalement en milieu hospitalier. L'aide-soignant contribue à la prise en charge des personnes, assiste les intervenants d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité de l'infirmier et assure auprès des patients des soins d'hygiène et de confort mais pas de soins médicaux. Horaires variables, travail de nuit, jours fériés, soir et week end.

- Perspectives de carrière

Après 3 ans d'expérience, l'aide-soignant peut se présenter au concours d'infirmier ou encore préparer le diplôme d'état de « technicien de l'intervention sociale & familiale », « d'auxiliaire de vie sociale », « d'aide médico-psychologique » ou encore une formation « d'agent hydrothermal ».

- Qualités requises

L'esprit d'équipe est une qualité essentielle à posséder. L'aide-soignant doit faire preuve de patience, compréhension, disponibilité. Une bonne résistance physique (station debout, manutention du corps humain) et un solide équilibre psychologique sont indispensables

- Conditions d'accès

Etre âgé de 17 ans minimum.
Justifier de l'un des titres suivants : Brevet des collèges, BEP carrières sanitaire & sociale, CAP petite enfance, réussite aux épreuves d'admission : biologie, nutrition et alimentation, Niveau 1ère préparant au BAC, candidat justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle (cotisation à la sécurité sociale).

- Formation conseillée

Pour accéder à la profession, il faut être titulaire du diplôme d'aide-soignant (DPAS) délivré par la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires & sociales). Il se prépare en 1 an dans des centres de formation généralement intégrés aux établissements hospitaliers publics ou privés. * Les centres de soins pour personnes âgées offrent de nombreux emplois.

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours d'aide-soignant
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts du corps paramédical